Pompes funèbres du Léman

L'humusation : ni enterré, ni même incinéré !

L'humusation est un processus naturel de dégradation des corps, préservant la biodiversité et faisant appel aux micro-oganismes naturellement présents dans les végétaux.

Cette dégradation sans odeur transforme un corps en humus en environ une année et n'est pas encore autorisée en Suisse. Nous avons besoin de votre signature pour montrer au monde politique l'intérêt de la population à des solutions alternatives et éco-repsonsables et faire évoluer la loi en ce sens.

En signant ce document, vous montrez simplement votre intérêt pour l'humusation et votre soutien à sa légalisation en Suisse. Vous déclarez accepter être contacté-e par email afin d'être informé-e de l'avancée du projet Humusation Suisse.

Vos données ne seront en aucun cas transmises à des organismes commerciaux ou utilisées à de telles fins mais peuvent être relayées aux dirigeants politiques afin de soutenir l'avancée du projet. Vous pourrez à tout instant vous désinscrire du bulletin d'information qui pourrait vous parvenir.

Merci pour votre soutien!

Nom	Prénom	CP	Email	Signature et date